

FRAGMENTATION DES PARTIS POLITIQUES CONGOLAIS A LA LUMIÈRE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Par

Jean-Pierre OKOKO-OKUKUNYUNGU

Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce de Lodja

RÉSUMÉ

Les partis politiques congolais sont victimes des fragmentations suite à la logique de l'inconstance de leurs animateurs qui sont à la recherche des dividendes politiques de tout genre. Désorientés, déracinés et délocalisés, pour eux, la politique, c'est l'ascension sociale, le pouvoir égal à l'argent, le parti politique, c'est un tremplin pour l'atteinte des objectifs personnels et égoïstes. Ainsi donc, ce que nous appelons abusivement parti politique au Congo, sont dans la plupart de cas, des groupements politiques anti-démocratiques, circonstanciels, créés pour le besoin de la cause d'un individu ou groupe d'individus, en fonction des jeux et enjeux politiques d'un contexte politique donné. Ces partis sont, dans leur majorité, liés à la vie de leurs promoteurs appelés « autorités morales », ils naissent, grandissent, résistent et disparaissent en fonction de l'existence de la cause ou beaucoup plus, ces partis survivent derrière les prébendes que procurent le pouvoir d'Etat. D'où l'hyperpolitisation des partis politiques congolais, base de leurs fragmentations. Il s'avère nécessaire à ce stade, de changer la conception que les acteurs impliqués à la création, à l'organisation et à la gestion se font des partis politiques congolais.

INTRODUCTION

Dans un processus d'instauration de la démocratie libérale auquel la République Démocratique du Congo est soumise, l'existence des partis politiques constitue à l'heure actuelle, une des conditions nécessaires pour sa matérialisation. En fait, l'histoire de la République Démocratique du Congo nous fait mention d'événements et des faits politiques enrichissants qui engagent directement les partis.

En effet, elle se singularise par son contexte politique de gestion des affaires publiques souvent très complexes. Ce contexte est marqué par des crises répétitives surtout au sein des partis et la persistance de leur incidence, sur les

comportements et la mentalité des acteurs politiques, fait que le système politique congolais soit instable et sans avenir.

De ce fait, les partis politiques en République Démocratique du Congo, depuis la nuit de temps, posent un réel problème de fonctionnement qui les expose à des fragmentations récurrentes et ne font pas preuve d'organisations durables comme prescrit dans la constitution¹ et les textes légaux² qui les régissent.

Chaque fois, lors des événements politiques et surtout à l'approche des négociations (la Table Ronde Belgo-congolaise, avril 1960, Conférence Nationale Souveraine, 7 août 1991, le dialogue inter congolais de Sun City, 2002-2003, les élections de 2006 et de 2011, les dialogues de la Cité de l'UA et de la CENCO, 2016, les élections législatives et présidentielles de 2018, les consultations de 2020³, etc.); les partis politiques congolais font de revirements spectaculaires, s'effritent, les alliances se font et se défont sans commune mesure et sans explications sociologiques ni idéologiques.

« A chaque relance de la démocratie congolaise, on voit naître des partis alimentaires ou canulars créés pour les besoins de la cause et parfaitement irréels, mais servant à gonfler les rangs »⁴. Souvent, les acteurs s'en servent pour remplir une salle de « dialogue », lorsque l'occasion se présente pour garantir leurs dividendes politiques. En 1959 et en 1990, comme en 2006 et 2011, en 2013, 2016 ou en 2018, « on a observé une prolifération importante de partis politiques conséquence de leur émiettement »⁵. « Toute cette inflation de partis politiques est l'expression de la volonté des aspirants leaders politiques de se hisser au sommet de l'Etat ou du moins de devenir acteurs politiques importants »⁶.

¹ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour.

² La loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC.

³ Les consultations de 2020 en cours, initiées par le Chef de l'Etat pour la création de l'Union sacrée de la Nation, pendant la rédaction de cette dissertation, présagent encore une probable manifestation de ce phénomène.

⁴ KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Réflexion sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Ed. CEDIS, 2017, p. 27.

⁵ VANDERLINDEN, j., 1959-1960 *La mémoire du siècle, La crise congolaise*, Editions complexe, Bruxelles, 1985, p. 89.

⁶ MINANI BIHUZO, R., 1990-2007, *17 ans de transition politique et perspectives démocratiques en RDC*, CEPAS/RODHECIC, Kinshasa, 2008, p. 109.

Et donc, réfléchir sur la fragmentation des partis politiques congolais, c'est toucher au cœur même de la refondation d'un système démocratique, considéré comme instable. Et l'on croyait peut-être que le seuil de 3% qu'impose la loi électorale actuelle permettrait dans une certaine mesure de réduire ce phénomène et supprimer pour toujours le phénomène parti alimentaire, mais le constat fait état d'un comportement d'inconstance déjà enraciné dans la mentalité des acteurs politiques congolais.

En effet, après les concertations nationales du mois d'octobre 2013, il en est sorti un gouvernement ouvert à « l'Opposition républicaine ». De ce fait, la Majorité Présidentielle a réussi à débaucher le Secrétaire Général du MLC, ce dernier a emporté avec lui, une grande partie de membres pour créer le MLC/L.

En 2015, devant l'évidence, et les ambitions au dauphinat du Président J. KABILA qui devenaient de plus en plus ouvertes, ce débat a déclenché une grave dissidence et l'exclusion, hors de la MP de certains membres. Les exclus ont alors structuré leur camp en créant le Groupe des sept, « G7 » (MSR, UNAFEC, UNADEF, ARC, CDC, PDSC et l'Avenir du Congo) qui ont rejoint l'Opposition et leurs partis ont été dédoublés⁷. Durant le dialogue de la Cité de l'Union africaine (U.A.), du 18 octobre 2016, dans lequel, le président de l'UNC s'est retrouvé. Accusé de vouloir donner des béquilles à la Majorité Présidentielle, son parti a subi le choc ; Ewanga et Lubaya sont partis et ont créé respectivement leurs nouveaux partis politiques. A l'issue du dialogue du Centre Interdiocésain (CENCO) du 31 décembre 2016, le pouvoir a réussi à faire voler en éclat l'unité de l'UDPS⁸ en nommant Bruno Tshibala Premier Ministre⁹ et Olenga Nkoy président du CNSA.

En conséquence, l'UDPS et le RASSOP (Rassemblement des Forces Politiques et Sociales d'Opposition), principale plateforme de l'Opposition créée à partir de Genval, en Belgique, sous le leadership d'Etienne Tshisekedi furent dédoublés, etc.

« L'Union sacrée qui était structurée en trois organes : un directoire rotatif entre les trois partis initiateurs (UDPS, PDSC et UFERI). Mais des divergences sont apparues entre ces trois partis et ont mené à la naissance d'un autre cartel

⁷ KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Op cit.* p.127.

⁸ Quatre UDPS, même logos et emblèmes

⁹ Interview de Jean Marc Kabund, sur Radio France Internationale, le 7/12/2017 à 6h 35' (c'est la stratégie du pouvoir en place de vouloir émietter l'UDPS).

« Union Sacrée Libérale et Démocratique » (USLD) »¹⁰. Déjà, sous la fièvre de l'indépendance, les partis eurent à affronter les mêmes difficultés incroyables. Daniel Kanza créa une aile dissidente de l'Abako, le Parti Solidaire Africain (PSA), fondé en avril 1959 fut scindé en 1960 en deux ailes, le Mouvement National Congolais (MNC) créé en octobre 1958, en juillet 1959, il se scinda en trois mouvements, dirigés respectivement par Lumumba, Kalonji et Nendaka, le Centre de Regroupement Africain (CEREA), fondé en août 1958, connut aussi une scission en trois ailes, dirigés par Kashamura, Weregemere et Bisukiro.

Cette attitude atteste que les crises politiques au Congo sont dues beaucoup plus à la mentalité des acteurs politiques, évoluant au sein des partis et que ces derniers constituent le socle même de l'instabilité du système politique congolais.

I. VERSATILITÉ ET STRATÉGIES DES ACTEURS AU CŒUR DE LA FRAGMENTATION DES PARTIS POLITIQUES CONGOLAIS

L'étude des partis en RD-Congo, par rapport à leurs fragmentations, fait appel à la complexité des faits politiques. A cet effet, il s'avère indispensable de comprendre, au départ, « les mobiles de la création ou de la prolifération des partis politiques congolais, pour enfin saisir la versatilité des acteurs qui se battent pour la mangeoire nationale, posant souvent des actions pour le ventre »¹¹, « en déphasage avec les intérêts de la communauté nationale et de la démocratie »¹².

Toutefois, le champ politique congolais se particularise par la profusion de partis : leur nombre illimité fluctue au gré des époques et des enjeux. Cette pléthore expose l'ampleur des ambitions personnelles, difficiles à regrouper dans un seul ou quelques partis. Les dissidences, le camouflage, l'infiltration ou la dissimulation, la division, le débauchage ou la transhumance appelée aussi « vagabondage »¹³ renforcent cette profusion qui fait partie des stratégies d'accès ou de conservation du pouvoir.

¹⁰ AUNDU MATSANZA, G., *Politique et élites en R.D.Congo, De l'indépendance à la troisième république*, L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2015, p.176.

¹¹ BAYART, J-F., *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Fayard, Paris, 2006, p.43.

¹² BONSO, J., *Stratégie pour la conquête, l'exercice et la conservation du pouvoir issu des élections démocratiques*, Editions LINELIT, Kinshasa, 2014, p.121.

¹³ KANKWENDA MBAYA, J., « La responsabilité des élites et des intellectuels dans l'économie politique de la prédation au Congo » in *Les intellectuels congolais face à leur responsabilité devant la nation*, ICREDES, Kinshasa, 2007, p.297.

Pour les opérateurs politiques congolais, les partis sont considérés comme un moyen d'accès au gouvernement et, de ce fait, d'accès aux ressources que procure le pouvoir d'Etat. « Ils y entrent non pas pour réaliser l'intérêt général mais plutôt pour assouvir leurs intérêts personnels égoïstes »¹⁴.

« Le débat sur le partage du pouvoir, lors de différentes concertations, témoigne de ces comportements de cupidité, de médiocrité et de pirate politique »¹⁵.

La transhumance des acteurs d'un camp ou d'un parti politique vers un autre à la recherche des gains de tout genre est le propre de l'homme politique congolais ; « le cas de Nguz est patent puisqu'après avoir dirigé l'Union Sacrée, l'Union Sacrée Libérale et Démocratique dans l'Opposition¹⁶, il prit la tête du cartel ADELI puis du FPC autour de Mobutu qu'il combattait peu avant »¹⁷.

Ici l'accent est mis sur le débauchage ainsi que le vagabondage des acteurs, stratégie à la base de fragmentation des partis pendant les événements politiques¹⁸. Un cas illustratif de ce phénomène est celui de Jacques Mbadu, qui fut d'abord Gouverneur du Bas-Congo (Kongo central) pour le compte de Kabila en octobre 2006, puis fut réélu en octobre 2012 par l'Assemblée provinciale en qualité d'indépendant. Entre ces deux périodes, il a sauté de partis en cartels (UDR, UREC, ARC, RENACO, NP, AMP). « Il n'est pas le seul « nomade » politique dans ce cas : Antoine Ghonda du MLC se fit élire député du PPRD en 2006. Valentin Senga du MLC devint membre du cartel AMP de Kabila ; Lambert Mende Omalanga du RCD et RCD-ML se fit élire député de son propre parti (CCU) mais membre de l'AMP kabiliste, fondateur du MNCL-Original et membre de l'Union Sacrée »¹⁹, Basile Olongo fondateur du PCSD membre de la MP en 2011 et du FCC en 2018, en 2020 membre du CACH de Félix Tshisekedi.

Il en est de même pour la prolifération des partis alimentaires. Remontant de la CNS, cette stratégie réapparaît dans les processus électoraux de 2006, de

¹⁴ MUKOKA NSENDI, F., *Discours et pratique du développement au Congo. Interrogation et reinterrogations politiques*, MES, Kinshasa, 2004, p.17.

¹⁵ YOTILA NZUKA NIEMBA, J., *Pouvoir politique en R.D. Congo, histoire d'idées et analyses politiques*, Presse de l'Université Kongo (PUK), Kisantu, 2017, p.323.

¹⁶ Communiqué de presse des enfants Mobutu, in *Le Phare* du 23 octobre 1991.

¹⁷ *Le soir* du 11 octobre 1991.

¹⁸ En cours des consultations de 2020 initiées par le Chef de l'Etat, son camp a inventé encore un concept nouveau, il s'agit de « débauchage intellectuel » pour la reconfiguration de la nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale.

¹⁹ AUNDU MATSANZA, G., 2015, *op. cit.*, p.252.

2011 et de 2018, le camp Kabila l'a appliquée particulièrement à travers la fondation, par ses collaborateurs, de plusieurs partis ; notamment : le MSR, (2006), les FR, ARC, RCD/ML, UCL (2005), le PANU (2003), le FIS (2005).

« Cette stratégie est reproduite à une grande échelle encore par la Majorité au pouvoir à l'élection de 2011. Plusieurs autres partis sont fondés et ont adhéré à la mouvance : ADH, ECT, FC, MIP, NAD, RDP, UDCO, ULDC et PPPD et enfin, de 2018 dont : AAA, AAB, AFDC/A, ADRP (FONAFIC, APDD, APOCM, FPDD, etc.) »²⁰.

Depuis les premières heures de la vie politique de notre pays, nous avons relevé les limites des élites de la première génération (opérateurs politiques accidentels), incapables de se donner un principe collectif de classe autre que l'estime, « ils ont fait de la démocratie congolaise une simple démocratie des élites politiques par une sorte de politique à crédit, « ils se perdent dans le maquis des sigles » sans toutefois résoudre les attentes du peuple »²¹.

A cet effet, les élections et les messes politiques deviennent les principales voies de recrutement et de sélection politique, poussant ainsi ces élites à constituer des organisations de lutte. La création des partis et regroupements politiques est liée à ce besoin.

C'est inévitablement cette triste expérience sociopolitique qui donne lieu aux insuffisances systématiques qui, désormais, marquent la vie politique au Congo et constituent l'environnement dans lequel, les partis politiques évoluent. Par conséquent, ces pratiques semblent être cristallisées, de nos jours, dans le champ politique et entravent considérablement le système politique congolais.

II. CONCEPTION CONGOLAISE DES PARTIS POLITIQUES : JEUX ET ENJEUX

Toutefois, les dirigeants et membres adhérents, aux partis politiques congolais, considèrent ces derniers comme un tremplin pour accéder au marché politique, même à l'encontre de l'idéal déclaré. Ce qui fait que la perception des partis souffre d'une critique accrue de la part de certains chercheurs et de la masse populaire. En effet, ces derniers perçoivent et considèrent généralement de manière négative les partis politiques comme la source d'instabilité politique et du mal social.

²⁰ KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Sociologie politique*, PUK, Kinshasa, 2011, p.43.

²¹ YOUNG, C., *Introduction à la politique congolaise*, C.R.I.S.P. Bruxelles 1, Bruxelles, 1965, p. 43.

Plusieurs qualifications de mauvaise qualité ont été attribuées aux partis politiques congolais et à leurs acteurs. « La Majorité au pouvoir développe des stratégies politiques machiavéliques pour le contrôle de l'appareil de l'Etat et les acteurs de tout bord cherchant à se vendre sur le marché politique à tout prix »²².

Depuis l'avènement de son indépendance en 1960, le Congo souffre de sa classe politique, les politiciens congolais sont les premiers coupables du marasme dans lequel s'enfoncent leur pays (CNS, DIC, OUA, CENCO, etc.). « Embuches, trahisons, coups bas, calomnies, opportunisme notoire dit vagabondage politique, transhumance, corruption à l'appui caractérisent l'élite politicienne, qu'elle se recrute dans les partis au pouvoir, ceux de l'Opposition, dans la société civile, ou parmi les belligérants, tous sont scissipares. Un critère fait foi : se servir à tout prix et au plus vite, ... »²³.

Face à la férocité de la lutte de position et pour protéger son poste, Mobutu essayait de diviser l'Opposition pour briser les attaques de celle-ci contre lui. Si Mobutu est resté longtemps le « Dirigeant suprême », le centre politique autour duquel pivotaient les autres dirigeants, il avait réussi à opérationnaliser les diverses stratégies (neutralisation par une division) contre l'Opposition de Tshisekedi qu'il reprochait de vouloir occuper une position dans le contexte de la démocratisation et le seul dirigeant, semble-t-il, susceptible de lui ravir une partie du pouvoir d'Etat²⁴.

Les divisions et les fragmentations, qui relèvent de l'égoïsme, l'opportunisme et le cynisme sans commune mesure, règnent, en maître, pour le besoin de satisfaction personnelle et un penchant pour le culte de personnalité qui finit par infantiliser l'Etat congolais, incapable de booster le développement politique et économique, d'assumer ses missions régaliennes et de poser des actions allant dans le sens de la consolidation du système politique.

Si Kasa-Vubu et Tshombe n'avaient pas joué le jeu des occidentaux et de certains révolutionnaires, l'accession de Mubutu n'aurait pas été assurée, si Nguz et Kyungu wa Kumwanza n'avaient pas lâché Tshisekedi au sein de l'Union Sacrée de l'Opposition, ce pays n'aurait pas probablement connu seize ans de transition, si Félix Tshisekedi n'avait pas piétiné sa signature sur les

²² SEMATUMBA, O. et KA MANA, *Gouvernance et refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo* ; Actes du colloque international tenu à Goma, 2012, p.230.

²³ KABAMBA MBWEBWE, *La R.D. Congo malade de sa classe politique : les coulisses du Dialogue Inter Congolais* (DIC), L'Harmattan, Kinshasa, 2001, p. 33.

²⁴ Revue Nouvelle société, n°1 Bruxelles, novembre 1991.

accords de Genève pour conclure un deal avec le FCC de Kabila, le Congo n'aurait pas perdu deux ans de tiraillements entre les coalisés (FCC-CACH) délaissant les congolais à leur triste sort.

Devant la menace d'une Opposition qui prend de plus en plus d'espace contre le régime de J. Kabila pendant son règne, le pouvoir a pu susciter la scission des partis politiques et organiser la reconnaissance rapide de la branche qui est plus accommodante à son égard (scission par dédoublement). Notamment, dans les cas connus de l'UDPS et de l'UNAFEC, du MSR, du MLC, de l'ARC, du RASSOP,... qui ont été dédoublés en faveur de la Majorité gouvernante, débouchant au parasitisme politique des acteurs.

Si Tshibala et Olenga Nkoy n'avaient pas quitté l'UDPS et le RASSOP et d'autres formations politiques, la majorité au pouvoir ne devrait pas bénéficier d'un bonus de deux ans, après l'expiration constitutionnelle de son mandat. On a compris qu'au Congo, il n'y a probablement plus une classe politique mais juste des gangs politiques qui s'évertuent à compromettre la stabilité du champ politique.

L'effervescence induite par l'annonce de la tenue de la CNS (1990), DIC (2002), UA et CENCO (2016) se concrétise à travers le pullulement soudain des partis politiques et associations de la société civile ; le leitmotiv de leurs animateurs est la participation à ces concertations avec, en filigrane, le désir d'intégrer les institutions de l'Etat, comme député, ministre, etc. De nombreux partis n'existent que de nom car ils ne répondent à aucun critère du genre. Beaucoup de ces formations ex-nihilo étaient l'émanation du MPR/Parti-Etat, du PPRD, soucieux de se préparer une majorité de voix à travers ces partis fantoches qui, une fois agréés, participeront aux messes politiques.

A cet effet, les faiblesses de ces partis canulars s'expliqueraient par le fait que la plupart de ces formations politiques sont souvent créées avec la faveur du pouvoir établi, aux seules fins d'aller contre l'opposition « véritable » à l'issue des messes politiques ; il ne s'agirait donc que de « partis canulars » ou « partis alimentaires » pour lesquels la politique n'est qu'une mangeoire.

Dans tous les cas, ces faiblesses démontrées indiquent à suffisance que les partis politiques du Congo ne semblent pas encore pouvoir être des cadres de formation et de production des gouvernants. A cet égard, « *la critique contre la faillite de l'Etat doit s'accompagner de la critique contre les partis politiques* ».

Enfin, la consolidation d'un système politique congolais, par la stabilité des partis politiques, n'est vraiment possible que si le pays était organisé, où le

pouvoir en place jouait son rôle de constructeur, réunificateur et faisait de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et l'impunité, de la démocratie et du respect des textes son socle.

Les défis ici sont notamment le souci du pouvoir politique de vouloir contrôler l'appareil de l'Etat, à tout prix, même en dehors des principes établis. Car ce sont les luttes de positionnement politique par les acteurs en présence qui entraînent divisions, vagabondage, transhumance politique, etc.

Ceux-ci favorisent la médiocrité plutôt que la méritocratie. Le Congo est entrain de partir, de disparaître disent les Congolais Landa, c'est la descente aux enfers de l'Etat congolais occasionnée par la glotonnerie des acteurs. Il faut, dès à présent, poser les bases saines pour la consolidation du système politique dans la paix, par la stabilité des partis politiques comme piliers incontournables du développement politique, de sorte que nos diversités soient au contraire vécues comme sources de richesses, de complémentarité et de prospérité et non de division.

III. PERSPECTIVES

Le chemin est certes ardu, mais la RD-Congo ne pourra jamais sortir de ses multiples marasmes sans l'implication de ses filles et fils d'abord, les intellectuels et l'élite politique moralement et éthiquement équipés surtout. C'est un appel à notre responsabilité collective, chacun à la mesure de ses atouts, à apporter sa contribution pour bâtir l'édifice, sans attendre que les autres viennent travailler et se mouiller à notre place. C'est un devoir moral pour le développement du pays et pour la sauvegarde de notre mémoire collective.

Il est déplorable qu'à ce 21^{ème} siècle où les acteurs politiques majeurs des Etats s'arrachent les cheveux pour la stabilité de leurs Nations dans la sous-région comme ailleurs, par contre, les acteurs du champ politique congolais excellent dans la médiocrité, dans la pollution par la théâtralisation au travers des crises et divisions surtout au sein des partis politiques.

L'histoire universelle nous renseigne que divers pays, à travers le monde, ont connu des leaders qui ont eu à incarner leurs destins respectifs. Pour nous limiter qu'au domaine politique qui nous concerne ici (De Gaulle en France, Mao Tsé-Toung en Chine, Mandela en Afrique du Sud, etc.).

En ce qui concerne le Congo, la décolonisation a vu émerger le leadership politique de l'indépendance, avec notamment Lumumba, Kasa-Vubu, etc. dont

l'idéal fut partagé et relayé par d'autres leaders ecclésiastiques ou artistiques. Mais subitement, une rupture fait surface quant à la reproduction politique des acteurs. En 65, tout le monde pensait que l'avènement de Mobutu au pouvoir allait faire de lui un grand leader sur l'échiquier politique national.

Après la mort de L.D. Kabila, plus d'un Congolais pensait que l'arrivée de J. Kabila, au pouvoir, allait consolider le système politique congolais et donner du bonheur aux congolais. « Par contre, la déception est profonde, le Congo assiste à une tour de Babel. Les acteurs constituent, à ce stade, une pesanteur pour l'émergence d'un système politique stable »²⁵.

Ces faits nous permettent de comprendre comment les ambitions et les rêves de ces dirigeants manquent de la constance et de la profondeur. « C'est ainsi qu'ils finissent par tout bluffer, mettant progressivement et dramatiquement à nu leur incapacité à incarner l'avenir du peuple congolais »²⁶.

Le pouvoir en place et les opérateurs politiques toutes tendances confondues font preuve du sens d'une irresponsabilité qu'on ne peut imaginer, nous devons nous demander si Dieu le créateur peut, à cet instant, recréer un autre monde uniquement pour les Congolais, sinon, le reste du monde serait surpris et ému de voir les acteurs politiques congolais marcher les têtes en bas et les pieds en l'air. Depuis l'indépendance, le Congo n'a pas d'ADN politique et s'écarte petit à petit d'un pays de l'espoir.

On ne manque pas de constater que malgré une multitude de rencontres dites « de concertation » ou de « négociation », aucune d'elles n'a pu redresser la barre permettant de négocier le virage vers le développement, aucune, depuis l'aube de l'indépendance jusqu'aujourd'hui, n'a réussi à atteindre le but pour lequel elle a été ressentie comme une nécessité vitale pour la nation. Ils n'ont l'envie que leurs intérêts personnels et que l'appréhension globale des intérêts supérieurs de la Nation leur échappe.

60 ans après l'indépendance, les politiciens congolais doivent arrêter pour discuter du Congo et ressortir de grandes orientations pour son avenir meilleur, car la fragmentation des partis est l'une des causes du sous-développement politique et de la paralysie chronique des institutions à laquelle, nous assistons tous les temps.

²⁵ MUKOKA NSENDA, F., *Etat et gouvernabilité au Congo*, ICREDES, Kinshasa, 2012, p. 18.

²⁶ KAMANA, *Journal le Potentiel*, n°3648, 2006.

CONCLUSION

Le phénomène de fragmentation des partis politiques congolais, faisant l'objet de réflexion dans cette dissertation scientifique, est symptomatique. Les analystes familiers au paysage politique congolais, tout comme le commun de mortels sentent l'impact de ce phénomène sur la vie politique congolaise.

La fragmentation des partis politiques par des divisions, le dédoublement ainsi que d'autres transhumants qui sont souvent emportés, par la vague de différents contextes, fait preuve de l'immaturité de la classe politique. Le ridicule ne tue pas, sinon la majorité d'acteurs politiques congolais n'existeraient plus, leur place serait dans la tombe politique. Leurs comportements embarrassent plus d'un observateur ainsi que la communauté internationale dans la prise de position.

Au Congo, les acteurs politiques et les membres adhérents ont dénaturé la conception originelle des partis, et piétinent même le socle juridique de leur fonctionnement et organisation. Ainsi donc, la fragmentation de ceux-ci est la conséquence des stratégies développées par les acteurs en vue du contrôle de l'appareil de l'Etat, et l'expression des acteurs inconstants à la recherche de la survie quotidienne (Majorité/Opposition).

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. AUNDU Matsanza, G., *La science politique, Comprendre en 9 leçons*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2017.
2. AUNDU Matsanza, G., *Politique et élites en R.D. Congo, De l'indépendance à la troisième république*, L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2015.
3. BAYART, J-F., *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Fayard, Paris, 2006.
4. BONSO, J., *Stratégies pour la conquête, l'exercice et la conservation du pouvoir issu des élections démocratiques*, Editions LINELIT, Kinshasa, 2014.
5. KABAMBA Mbwebwe, *La RD-Congo malade de sa classe politique : les coulisses du Dialogue Inter Congolais (DIC)*, L'Harmattan, Kinshasa, 2001.
6. KABUYA Lumuna-Sando, C., *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Ed. CEDIS, 2017.
7. KABUYA Lumuna-Sando, C., *Sociologie politique*, PUK, Kinshasa, 2011.
8. KYUNGU Masangu, J-P., *RD Congo : des compromissions au compromis résolution*, Ed. du net, Suresnes, 2015.
9. MINANI Bihuzo, R., *1990-2007, 17 ans de transition politique et perspectives démocratiques en RDC*, CEPAS/RODHECIC, Kinshasa, 2008.
10. MUKOKA Nsenda, F., *Discours et pratique du développement au Congo. Interrogation et réinterrogations politologiques*, MES, Kinshasa, 2004.
11. MUKOKA Nsenda, F., *Etat et gouvernementalité au Congo*, ICREDES, Kinshasa, 2012.
12. SEMATUMBA, O. et Kä Mana, *Gouvernance et refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo*, Actes du colloque international tenu à Goma, 2012.
13. VANDERLINDEN, J., *1959-1960 La mémoire du siècle, La crise congolaise*, Editions complexe, Bruxelles, 1985.
14. YOTILA Nzuka Niemba, J., *Pouvoir politique en RD-Congo, histoire d'idées et analyses politiques*, Presse de l'Université Kongo (PUK), Kisantu, 2017.
15. YOUNG, C., *Introduction à la politique congolaise*, C.R.I.S.P. Bruxelles 1, Bruxelles, 1965.

II. ARTICLE

- KANKWENDA Mbaya, J., « La responsabilité des élites et des intellectuels dans l'économie politique de la prédation au Congo » in *Les intellectuels congolais face à leur responsabilité devant la nation*, ICREDES, Kinshasa, 2007.

III. TEXTES LÉGAUX

- Constitution révisée du 18 février 2006.
- La loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC.

IV. JOURNAUX

- Kamana, Journal le Potentiel, n°3648, 2006.
- *Le Soir* du 11 octobre 1991.
- Revue *Nouvelle société*, n°1, Bruxelles, novembre 1991.

